



Récif 02

Table de concertation
des groupes de femmes
Saguenay–Lac-Saint-Jean

Rapport Journée régionale de l'Égalité II

Avril 2012

Table des matières

PRÉSENTATION	3
OBJECTIFS	4
ORGANISATION	5
DÉROULEMENT	6
RÉSUMÉ DE LA JOURNÉE	6
CONCLUSION	13
REMERCIEMENTS	14

Ce document a été réalisé par Gisèle Dallaire, chargée de projet de l'entente spécifique en matière de condition féminine, en collaboration de Julie Sheinck, Cynthia Thivierge et d'Audrée Villeneuve de Récif 02.

Publication en date du 27 avril 2012

Le présent document fait état des travaux réalisés à l’occasion de la Journée régionale de l’Égalité II sous le thème de la conciliation travail-famille.

Présentation

À la suite du succès de la Journée régionale de l’Égalité (JRE) réunissant 70 personnes, Récif 02 décide de présenter une seconde édition. Cet événement est réalisé dans le cadre de l’Entente spécifique en matière de condition féminine 2010-2011 en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et la Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac–Saint-Jean (CRÉ).

La Journée régionale de l’Égalité a pour but de renforcer les liens entre les partenaires impliqués dans l’atteinte de l’égalité entre les femmes et les hommes, et d’y adjoindre de nouveaux. La JRE permet également de refléter le dynamisme de la région et de mettre en valeur les réalisations régionales visant l’atteinte de l’égalité, sur des thématiques et des préoccupations régionales.

En plus de présenter les réalisations en égalité, la nouveauté de cette édition sera de consacrer une partie de cette journée à la thématique de la **conciliation travail-famille**. Force est de constater que les nouvelles générations qui entrent actuellement sur le marché du travail priorisent les emplois qui leur permettent de passer plus de temps avec leurs enfants ou leurs parents vieillissants; cela est aussi vrai chez les hommes que chez les femmes.

Le visage de la population active au Québec ayant bien changé, les organisations et entreprises de la région devront

affronter une pénurie de la main-d’œuvre. Pour les employeurs, un enjeu primordial sera de trouver des stratégies pour attirer la main-d’œuvre et la garder.

C’est donc pour toutes ces raisons que Récif 02 et ses partenaires tenaient à se pencher sur cette question. Nous croyons que la conciliation travail-famille représente un défi vers l’atteinte de l’égalité puisqu’elle permet aux hommes de prendre part aux responsabilités familiales au même titre que les femmes.

C’est dans ce contexte qu’a eu lieu la Journée de l’Égalité II dans la région, le 29 février 2012, à Saguenay. Plus d’une centaine de personnes ont participé au succès de cet événement marquant.

Objectifs

La Journée régionale de l'Égalité II permet de refléter le dynamisme de la région et de mettre en valeur les réalisations régionales visant l'atteinte de l'égalité, sur des thématiques et des préoccupations régionales. Les principaux objectifs poursuivis sont de :

- S'informer mutuellement de la teneur des activités menées en matière d'égalité par les instances locales, régionales et nationales.
- S'assurer d'une meilleure circulation de l'information relative aux actions menées entre les instances nationales et régionales.
- Échanger sur des pistes d'action à venir pour intervenir à l'échelle locale et régionale en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.
- Maximiser la collaboration et la concertation des diverses instances dans la réalisation de leur mandat respectif.
- Approfondir un sujet tel que la conciliation travail-famille dans le but de développer du partenariat en égalité et d'attirer la gence masculine puisque c'est l'affaire de toutes et de tous.

Organisation

Pour relever le défi de surpasser le succès de la première édition, Récif 02 devait compter sur de précieux partenaires qui ont collaboré activement soit à la mobilisation, la thématique, la logistique ainsi qu'à la diffusion. De façon concrète, deux comités ont été mis sur pied : un comité organisateur et un sous-comité de travail.

Les membres du **comité organisateur** de Récif 02 avaient pour mandat de coordonner l'organisation de la Journée régionale de l'Égalité II. Il s'agissait de :

- ▣ Gisèle Dallaire, chargée de projet de l'Entente spécifique en matière de condition féminine
- ▣ Julie Sheinck, agente de développement
- ▣ Cynthia Thivierge, agente de bureau
- ▣ Audrée Villeneuve, coordonnatrice

Formé de partenaires régionaux, le **sous-comité de travail** a été mis sur pied pour définir le contenu de la journée tout en recherchant les particularités régionales. Les partenaires étaient :

- ▣ Lynda Bélanger, directrice générale
Coopérative de solidarité de services à domicile
- ▣ Sonia Bernier, agente à la formation
Accès-Travail-Femmes
- ▣ Sylvie Blackburn, vice-présidente
Syndicat CSN conseil central des syndicats nationaux SLSJ
- ▣ Sylvie Bouchard, responsable régionale
Conseil du statut de la femme
- ▣ Christine Chabot, responsable régionale
Conseil du statut de la femme
- ▣ Gisèle Dallaire, chargée de projet
Récif 02
- ▣ Johanne Faucher, conseillère
Ministère de la Famille et des Aînés
- ▣ Christiane Lussier, conseillère en égalité
Secrétariat à la condition féminine du MCCC
- ▣ Audrée Villeneuve, coordonnatrice
Récif 02

Collaboration spéciale :

- ▣ Marlène Dumais, conseillère en développement
Conférence régionale des élus Saguenay-Lac-Saint-Jean
- ▣ Benoît Poulin, conseiller en développement régional
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire



Première rangée :

Christine Chabot, Gisèle Dallaire, Johanne Faucher, Audrée Villeneuve

Deuxième rangée :

Sylvie Blackburn, Sonia Bernier, Réjean Goudreault, Sylvie Bouchard, Lynda Bélanger, Marlène Dumais

Était absente lors de la prise de photo : Christiane Lussier

Déroulement

8 h 30	Accueil
9 h 00	Mot de bienvenue
9 h 15	Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015
9 h 45	Présentation de l'Entente spécifique en matière de condition féminine
10 h 45	Volet communautaire en égalité
11 h 00	Conférence du Conseil du statut de la femme
11 h 30	Conférence d'Accès-Travail-Femmes Atelier en conciliation travail-famille
12 h 15	Dîner
13 h 15	Initiatives régionales en matière de conciliation travail-famille
13 h 45	Conférence du ministère de la Famille et des Aînés
14 h 00	Volet Entreprises en conciliation travail-famille
14 h 40	Atelier de réflexion par Récif 02
15 h 30	Clôture

Résumé de la journée

ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Dès l'arrivée des invités, le comité d'accueil leur remettait une pochette contenant les fiches sur les projets réalisés dans le cadre de l'égalité ainsi qu'un questionnaire portant sur la conciliation travail-famille.

Pour débiter la journée, Mme Joan Simard souhaita la bienvenue à toutes et à tous. Elle rappela les objectifs de l'évènement. Elle présenta les hôtes de la journée :

■ MM. Georges Bouchard, président de la CRÉ et Réjean Goudreault, directeur régional du MCCCCF ainsi que Mme Aurée Villeneuve, coordonnatrice de Récif 02. Les hôtes prononcèrent à tour de rôle un mot de bienvenue.

La première partie de la journée aborda les actions réalisées dans le volet Égalité. Tout d'abord, certains partenaires présentèrent les actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, celles s'inscrivant dans l'entente spécifique en matière de condition féminine ainsi que différents projets réalisés par les organismes communautaires.

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

M. Réjean Goudreault, directeur régional du MCCCCF, nous a entretenus sur les faits saillants et les orientations du plan d'action gouvernemental en matière d'égalité 2011-2015 qui s'inscrit dans la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Pour chaque orientation, il appert que plusieurs initiatives nationales ont été mises en œuvre pour viser l'atteinte de l'égalité.

PRÉSENTATION DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE

Mme Gisèle Dallaire est chargée de projet pour l'Entente spécifique en matière de condition féminine chez Récif 02. Elle a d'abord résumé les grandes lignes de l'entente spécifique en rappelant les partenaires et les objectifs. Par la suite, à l'aide d'un micro-trottoir, elle s'est déplacée de table en table pour aller rencontrer différents partenaires qui ont présenté leur réalisation accomplie dans le cadre de l'entente. En voici un aperçu :

- Mme Shirley Hébert, conseillère en emploi chez Accès-Travail-Femmes, nous a dévoilé le guide *Un avenir, une carrière, un emploi... À mon image*. Cette brochure unique s'adresse aux filles qui réfléchissent à leur choix de carrière, aux parents, aux intervenants du milieu scolaire et aux filles en formation non traditionnelle.
- Mme Chrystelle Gauthier, agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse du Carrefour jeunesse-emploi Saguenay, nous a parlé du projet original *Anna Desidées et les animaux aux valeurs entrepreneuriales* initié par le Regroupement Action Jeunesse 02. Il s'agissait d'une série d'ateliers, développée par le Carrefour jeunesse-emploi de Saguenay en collaboration avec celui de la Haute-Côte-Nord, dans le but de développer les qualités entrepreneuriales chez les jeunes filles âgées entre 7 et 13 ans. Plus de 200 d'entre elles ont bénéficié de cette formation lors du camp d'été du Patro de Jonquière.
- Mme Julie Sheinck, agente de développement à Récif 02, nous a fait la démonstration de la plate-forme en analyse différenciée selon les sexes (ADS) qui se retrouve sur le site de Récif 02. Cette plate-forme explique comment intégrer l'ADS et donne des exemples de projets qui l'ont appliquée.
- M. Dominique Dufour, agent de liaison pour Engagement jeunesse. M. Dufour a utilisé l'ADS dans la comptabilisation des indicateurs de résultats afin de mieux répondre aux objectifs d'Engagement Jeunesse. De plus, la rédaction épïcène a été intégrée lors de la conception d'un guide d'animation pour les intervenants et les intervenantes jeunesse. Une invitation aux prochaines formations en rédaction épïcène a été lancée à la même occasion.
- Mme Doris Lavoie, conseillère à la municipalité d'Hébertville, nous a révélé l'importance du programme de mentorat en politique municipale et Mme Émilie Lachance, agente de développement à Récif 02, nous a montré le nouveau *Guide pour la mentore* qu'elle a développé avec la collaboration de conseillères municipales, dont Mme Lavoie.
- Mme Marlène Dumais, conseillère en développement à la CRÉ, nous a décrit le Guide de mise en œuvre d'une politique de représentation hommes/femmes *Pour une gouvernance équitable*. Ce document est destiné à tous les acteurs du développement régional, aux organisations et aux différentes instances concernées par une réelle démocratie.
- Mme Julie Leclerc, présidente provinciale de l'Association des femmes de carrière BPW, nous a informés de l'existence du *Répertoire des femmes et des jeunes filles dans les instances*. Cet outil, disponible sur le site Internet de Récif 02, permet de cibler des femmes engagées pour combler des postes décisionnels dans les organisations de la région.

PORTES OUVERTES SUR LE LAC

Mme Martine Boivin, agente d'intégration pour l'organisme Portes Ouvertes sur le Lac, nous a relaté un projet intitulé *L'égalité au cœur des immigrantes au Québec* qu'elle mène tout en accueillant et accompagnant les immigrantes et immigrants qui désirent s'installer dans le secteur du Lac-Saint-Jean. Ce projet a été réalisé afin de contrer les difficultés d'intégration rencontrées par les femmes immigrantes : difficultés essentiellement dues à un manque d'information, de formation, d'expérience ou de réseautage. L'une des principales activités était la mise en œuvre d'ateliers ayant comme axe transversal l'égalité entre les femmes et les hommes. Le projet était financé par le Secrétariat à la condition féminine.

COMITÉ FEMMES DE MASHTEUATSH

Mmes Marjolaine Étienne, présidente du Comité femmes de Mashteuatsh et Julie Rousseau, agente de relations humaines du Conseil des Montagnais nous ont présenté un des projets marquants durant la dernière année, soit la campagne de sensibilisation aux agressions sexuelles *Ma sexualité c'est une question de respect : Brisons le silence!* Notons que cette campagne a permis une alliance entre le Comité femmes de Mashteuatsh, le CALACS Entre-Elles, le CALACS la Maison ISA, la direction santé et mieux-être collectif du Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean, La Maison de la famille Shaputuan Puamun et Portes Ouvertes sur le Lac. C'était la première fois qu'un événement soulignant une saine sexualité faite aux femmes était organisé en partenariat avec des organismes régionaux.

Le Comité femmes de Mashteuatsh est un projet en partenariat, entre les femmes autochtones et Récif 02, dans le cadre de l'entente spécifique en matière de condition féminine. Sa mission est de développer une plus grande place pour les femmes au sein de la communauté autochtone dans la

perspective de participation active à la vie communautaire, mais est aussi animé par le désir de collaboration entre les organisations autochtones et allochtones afin d'exprimer le dynamisme de la région et de mettre en valeur et en commun des réalisations prônant l'égalité.

CONFÉRENCE DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (CSF)

Le modèle du père pourvoyeur sur les bases desquelles le marché du travail s'est construit, même s'il ne traduit plus la réalité de l'emploi, persiste dans certaines façons de faire des différents acteurs. Ce modèle ralentit l'essor de la nouvelle dynamique qu'a déclenchée l'entrée massive des femmes. Lorsqu'on parle de conciliation travail-famille, travail-famille-études, ou de la conciliation des temps sociaux, de quoi parle-t-on? Quelles sont les difficultés vécues par les femmes? Quelles sont celles vécues par les familles? Pourquoi est-ce une question qui apparaît encore relevée de la responsabilité des femmes? Quels sont les avantages à ce que cette conciliation soit l'affaire de tous? Pour les individus, pour les entreprises, pour la société? Plusieurs questions abordées selon une analyse féministe et présentées par les représentantes régionales du CSF pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mmes Christine Chabot et Sylvie Bouchard.

CONFÉRENCE D'ACCÈS-TRAVAIL-FEMMES (ATF)

Une femme, c'est compliqué! Les congés parentaux, la conciliation travail-famille... Comment partager les exigences de la productivité au travail et les responsabilités reliées à la famille? Ces questionnements se posent-ils exclusivement lors d'embauche de femmes? Sont-ils pertinents en tout temps, pour tous les types de main-d'œuvre, d'emplois ou d'entreprises? Les mesures de conciliation travail-famille sont-elles des défis organisationnels supplémentaires pour les entreprises ou plutôt des opportunités d'augmenter leurs

offres d'avantages concurrentiels pour le recrutement et la rétention d'une main-d'œuvre compétente? Une politique de conciliation travail-famille intégrée aux valeurs d'une entreprise peut-elle constituer une valeur ajoutée et en augmenter la productivité? C'est de ces questions que Mme Thérèse Belley, directrice d'ATF depuis 1996, est venu nous entretenir.

INITIATIVES RÉGIONALES EN MATIÈRE DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Après le dîner, nous avons reçu en direct (via « Skype ») M. Jacques Asselin, maire de La Doré. L'animatrice l'a interrogé sur l'intégration de la conciliation travail-famille dans la municipalité. Il nous a décrit quelques mesures dont les crédits de taxe à la construction et à la rénovation, les nouvelles garderies et la résidence pour personnes en perte d'autonomie. Ces mesures ont eu un impact positif, car La Doré connaît actuellement un mini bébé boom.

Par la suite, Mme Nathalie Duperré, présidente du syndicat des travailleuses des centres de la petite-enfance (CPE) du Saguenay-Lac-Saint-Jean affiliée à la CSN, accompagnée de Mme Sylvie Blackburn, vice-présidente au Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSN), nous a parlé des différentes mesures en conciliation travail-famille mises de l'avant dans les CPE, mais aussi de l'aspect de la « gestion » de ces mesures auprès du personnel.

CRÉPAS

La dernière initiative régionale présentée concernait les enjeux reliés à la conciliation chez les jeunes en termes de cumul de sphères d'activité. Aujourd'hui, un grand nombre de jeunes ont un emploi rémunéré pendant leurs études. Cependant, le cumul études-travail comporte des risques potentiels pour la réussite scolaire et la santé des jeunes, et cela devient plus complexe lorsque s'ajoute la dimension de la famille. Voilà le contenu de la conférence de M. Pascal Lévesque, professionnel

en intervention au Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CREPAS).

CONFÉRENCE DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Il va sans dire que le thème de la conciliation travail-famille n'aurait pas été complet sans la présentation de Mme Lynda Fortin, directrice du développement des politiques - Famille et Aînés, portant sur l'orientation 3 : Vers une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles ou scolaires. Elle nous a expliqué en quoi consiste l'offre de service du ministère de la Famille et des Aînés, en décrivant, entre autres, le programme de soutien au milieu de travail en cette matière, la norme BNQ 9700-820 Conciliation travail-famille, le prix Reconnaissance et les outils disponibles pour les gestionnaires.

ÉCKINOX MÉDIA

En complément à la thématique de la journée, quelques témoignages. D'abord, M. Jean-François Tremblay, directeur général de l'entreprise Éckinox Média. Il est venu nous parler des avantages dont bénéficie son entreprise après avoir implanté des mesures de conciliation travail-famille. Il était accompagné de Mme Véronique Côté-Corneau, directrice des communications et marketing, qui a renchéri d'exemples personnels.

CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS

Enfin, Me Natacha Leclerc, avocate et mère de quatre enfants depuis avril dernier, a partagé les défis qu'elle a dû relever dans sa vie personnelle et professionnelle afin de concilier le travail et la famille. La firme d'avocats Cain Lamarre Casgrain Wells, dans laquelle elle travaille, s'était mérité un prix en conciliation travail-famille, il y a dix ans, pour ses mesures audacieuses en ce sens.

Les réflexions portant sur la thématique concernant la conciliation travail-famille

Au cours de la journée, deux ateliers ont permis d'avancer la réflexion concernant les défis et les opportunités que comporte la conciliation travail-famille. Voici en résumé les questions qui ont facilité la discussion et ce qui en est ressorti.

Les mesures de conciliation travail-famille sont-elles des défis organisationnels supplémentaires pour les entreprises ou plutôt des opportunités d'augmenter leurs offres d'avantages concurrentiels pour le recrutement et la rétention d'une main-d'œuvre compétente? Expliquez comment.

Quelles mesures ou initiatives pourraient être mises en place en lien à la conciliation travail-famille?

La majorité des participantes et participants réunis en atelier ont réussi à obtenir un consensus au sein de leur groupe de discussion. Ils considèrent que les mesures de conciliation travail-famille sont à la fois des défis organisationnels pour les entreprises et constituent en même temps des opportunités réelles pour celles-ci.

Ce sont des défis organisationnels	Ce sont des opportunités pour les entreprises
Il n'y a pas de modèle unique de mesures à implanter;	Moyen de reconnaissance des employés;
Différents milieux, différents types d'entreprises, différents types d'emplois;	Appel à la solidarité entre les travailleurs et les travailleuses, et les employeurs;
Plus difficile dans un milieu compétitif, productif et ayant le souci de la rentabilité et des profits;	Des employés plus heureux;
Des services à maintenir, donc le défi est au niveau de l'organisation, de l'adaptation et à la modification des horaires;	Bon moyen de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre;
Les coûts reliés à l'implantation de mesures;	Peut être une opportunité pour l'entreprise;
Plus compliqué dans les petites équipes de travail;	Moins d'absentéisme de la part du personnel;
Difficulté à arrimer avec les conventions collectives;	Personnel plus productif;
Mécontentement des employés face à un employé qui bénéficie de mesures de conciliation travail-famille, car ils disent devoir faire le travail de ce dernier.	Améliore le climat de travail;
	Permet d'attirer les jeunes travailleurs et travailleuses.

Voici les initiatives proposées par les groupes réunis en atelier pouvant être mises en place en matière de conciliation travail-famille.

Initiatives qui semblent faire consensus au sein des groupes réunis en atelier :

- Aménager des horaires variables, flexibles;
- Rendre possible la diminution du nombre d'heures / semaine selon les besoins des employés (par exemple : 32 heures / semaine ou temps partiel);
- Offrir des services à la carte aux employés (entretien ménager, amener l'auto au garage, prise de rendez-vous);
- Offrir un service de garderie en milieu de travail ou à proximité, et permettre les horaires atypiques;
- Offrir la possibilité du télétravail;
- Offrir aux employés des congés personnels au lieu de congés maladie.

D'autres initiatives nommées au sein des groupes réunis en atelier :

- Nécessité d'un consensus politique et gouvernemental pour tracer une vision globale, un plan cadre qui s'appliquerait à toutes les instances et qui permettrait une flexibilité propre à chaque entreprise;
- Mettre sur pied des ressources-conseils pour aider les employeurs dans l'implantation de mesures de conciliation;
- Développer un nouveau modèle de convention collective pour implanter des mesures de conciliation travail-famille;
- Transformer le dimanche en jour de congé pour tous les travailleurs du secteur commercial (comme en France);
- Offrir à des employés âgés en semi-retraite des contrats de remplacement à la demande;
- Réfléchir à des options de services à la carte;
- Offrir un crédit d'impôt aux employeurs implantant des mesures de conciliation travail-famille;
- Créer un comité en milieu de travail chargé des mesures de conciliation travail-famille au sein de l'entreprise;
- Offrir du mentorat aux entreprises en matière de conciliation travail-famille.

Les consensus obtenus à propos des difficultés les plus flagrantes reliées à la conciliation travail-famille dans les organismes ou entreprises :

- Dans un contexte où la rentabilité et la productivité sont les principaux objectifs des entreprises, la conciliation travail-famille est perçue comme étant un défi, mais les avantages qui y sont liés intéressent néanmoins les employeurs. Difficulté à implanter dans ce contexte;
- La mise en place d'horaires flexibles dans la grande entreprise;
- Lors d'un remplacement d'une employée en congé de maternité, il faut former l'employé occasionnel et lors du retour de l'employée, lui donner une formation de rafraîchissement;
- Les coûts reliés aux mesures de conciliation travail-famille;
- Le fait que l'on soit au service des citoyens (bureaux ouverts de 8h30 à 16h30) et que les équipes soient petites (1 à 3 personnes) rend difficile d'avoir des horaires flexibles;
- La charge de travail n'est pas adaptée lorsqu'il y a des mesures de conciliation travail-famille (le même travail mais avec moins de temps pour le faire.);
- Le manque de congés ponctuels pour les besoins urgents;
- Difficulté d'arrimer les clauses de la convention collective avec des mesures de conciliation travail-famille pour tous les types d'emplois.

Conclusion

Nous tenons à remercier toutes les intervenantes et tous les intervenants locaux et régionaux qui ont accepté l'invitation lancée par la Table de concertation des groupes de femmes - Récif 02, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Leur implication, tout au cours de la journée, en a fait un franc succès.

La Journée régionale de l'Égalité II a non seulement démontré le dynamisme des partenaires à mener à bien des actions pour la progression de l'égalité et de l'équité entre les femmes et les hommes, mais a permis de créer ou de renforcer des partenariats entre les différents acteurs de la région. Cette journée est devenue un rendez-vous incontournable.

Cet évènement a également offert l'occasion de souligner les efforts que des entreprises, des organismes communautaires et des municipalités de la région ont faits pour améliorer la conciliation travail-famille. Nous y avons amorcé une réflexion sur la manière dont nous pourrions améliorer la qualité de vie des familles sans que personne ne soit perdant.

La région a mis les bases pour devenir un modèle en termes d'équité et d'égalité. Saisissons l'opportunité dans la prochaine *entente spécifique en matière de condition féminine* de continuer ce travail essentiel.

Remerciements



REGROUPEMENT
ACTION JEUNESSE 02

Accès-Travail-Femmes
un coup de main pour l'emploi



Famille et Aînés
Québec



Emploi
Québec



Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec



Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire
Québec



Conseil du statut
de la femme
Québec

CRÉ CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



Récif 02 remercie tous les partenaires impliqués à la réussite de cet évènement.